

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**

**RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2018**



SOMMAIRE

Pages

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I – FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE	4
1.1 – REDUCTION DE FREQUENCE DE LA COLLECTE	4
1.2 – TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX DE LIXIVIATS ET BIOGAZ DE L’ANCIENNE DECHARGE DE KERJEQUEL	4
1.3 - REGIE DE L’EX PAYS GLAZIK	5
1.4 - SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION	5
II – DESCRIPTIF DU SERVICE	9
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS.....	9
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i>	<i>9</i>
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i>	<i>10</i>
2.2 – NOMBRE DE POINTS D’APPORT VOLONTAIRE	11
2.3 – FREQUENCE DES COLLECTES	11
2.31 – <i>Collecte des ordures ménagères</i>	<i>11</i>
2.32 – <i>Collecte sélective.....</i>	<i>11</i>
2.33 – <i>Collecte des encombrants</i>	<i>12</i>
2.4 – LES DECHETERIES	12
III – TONNAGES ET COLLECTES	16
3.1 – COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (EN TONNES).....	16
3.2 – COLLECTES SELECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)	16
3.21 – <i>Tonnages</i>	<i>16</i>
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i>	<i>17</i>
3.23 – <i>Évolution</i>	<i>17</i>
3.24 – <i>Les déchèteries</i>	<i>19</i>
3.25 – <i>Collecte du carton</i>	<i>21</i>
IV – TRAITEMENT - VALORISATION.....	22
4.1 – TRAITEMENT	22
4.2 – VALORISATION MATIERE	22
4.3 – VALORISATION ENERGETIQUE.....	22
V – INDICATEURS FINANCIERS.....	23
5.1 – MODALITES D’EXPLOITATION	23
5.2 – ÉLEMENTS FINANCIERS	23
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	<i>24</i>
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i>	<i>25</i>
5.23 – <i>Les dépenses d’investissement</i>	<i>26</i>
VI – PRODUCTION ET VALORISATION.....	27
ANNEXE N° 1 : ÉVOLUTION DES TONNAGES PAR COMMUNE	28

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

PRÉAMBULE

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Depuis la fusion de QUIMPER COMMUNAUTE et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GLAZIK au 1^{er} janvier 2017, les organisations de la collecte propres aux deux collectivités sont maintenues, à savoir la régie pour le territoire de l'ex PAYS GLAZIK et prestataire de services pour les communes de l'ex QUIMPER COMMUNAUTE et QUEMENEVEN.

En termes de traitement, QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE assure en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadeurs du développement durable et du compostage assurent pour QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 – REDUCTION DE FREQUENCE DE LA COLLECTE

Le principal fait marquant de l'année 2018 a été la mise en œuvre de la réduction de fréquence de la collecte des ordures ménagères de deux passages par semaine à un passage par semaine sur la VILLE DE QUIMPER (sauf le centre-ville qui reste à six passages hebdomadaires et les zones de grands ensembles collectifs qui sont maintenues à deux passages). Les secteurs à deux passages par semaine des communes d'ERGUE-GABERIC, PLOMELIN et PLUGUFFAN sont également concernés. Les communes de GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLONEIS, et QUEMENEVEN étant déjà à un passage par semaine ne sont pas concernées.

Le principal enjeu de la réduction de fréquence était de s'assurer que chaque foyer dispose d'un bac de taille suffisante pour un seul passage par semaine. La collectivité a donc organisé une communication importante en direction des 23 000 foyers et des 2 400 professionnels concernés, au travers d'une série de conférences de presse et de l'envoi d'un questionnaire aux foyers.

Parallèlement, QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a procédé à l'acquisition de bacs pour pouvoir équiper les foyers lorsqu'un changement de volume était nécessaire. L'entreprise CITEC a été retenue pour la distribution des bacs aux foyers et pour réaliser une enquête/distribution auprès des professionnels.

La date de basculement en réduction de fréquence a été fixée au 19 février 2018.

Le marché conclu avec CITEC prévoyait deux phases, avant et après le basculement.

La première phase a démarré trois semaines avant pour assurer la distribution des foyers ayant fait retour du questionnaire ainsi que des professionnels.

La seconde phase a commencé au basculement pour pouvoir livrer les retardataires. Elle a duré quatre semaines. À l'issue, ce sont 2 400 bacs qui ont été distribués.

La réduction de fréquence a nécessité que tous les circuits de collecte soient réétudiés, y compris sur les communes déjà collectées une fois par semaine. Les jours et horaires de passage ont donc été modifiés et une information par un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres par le prestataire de collecte la société VEOLIA. Il a également contacté l'ensemble des syndicats et bailleurs pour que les bacs puissent être présentés à la collecte le jour défini.

D'un point de vue financier, cette opération a coûté 125 000 € TTC mais la réduction de fréquence de la collecte génère une économie du coût de collecte de 260 000 € TTC par an.

1.2 – TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX DE LIXIVIATS ET BIOGAZ DE L'ANCIENNE DECHARGE DE KERJEQUEL

La décharge de KERJEQUEL à QUIMPER n'est plus en service depuis le 30 juin 2002 et des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 2003 et 2004. Ces travaux concernaient principalement l'installation d'une couverture bentonitique sur les massifs de déchets, la création d'un réseau de drainage des lixiviats et des eaux pluviales et un traitement des biogaz avec l'installation d'une torchère.

En 2017, un diagnostic de l'état des installations a montré la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation des réseaux (lixiviat, eau pluviale, biogaz).

Ces travaux ont démarré à l'automne 2018 et se poursuivront en 2019.

1.3 - REGIE DE L'EX PAYS GLAZIK

La régie communautaire de l'ex PAYS GLAZIK a commandé à l'automne 2017 une benne de collectes des déchets qui a été livrée au 1^{er} trimestre 2018.

Suite à l'analyse des besoins qui a été faite sur le territoire de l'ex PAYS GLAZIK, dans le cadre de l'application de la redevance spéciale pour les gros producteurs, des conventions ont été signées avec les entreprises et administrations concernées et la RSOM a été instaurée au 1^{er} juillet 2018.

La consultation relative à la réalisation des travaux de réhabilitation de la déchèterie de BRIEC a été lancée en avril 2018. Cette appel d'offres a été déclaré infructueux et une relance a été faite en juillet 2018. Cette 2^{ème} consultation a elle aussi été déclarée infructueuse au vu des montants proposés par les entreprises et du peu d'offres. Il est prévu de relancer la consultation au 1^{er} semestre 2019. En ce qui concerne la plateforme de traitement des déchets verts, sa réhabilitation avec extension est conditionnée par l'aménagement de la zone d'activités de LUMUNOC'H qui est actuellement en cours d'étude.

1.4 - SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION

Les ambassadeurs du développement durable ont poursuivi leurs actions de sensibilisation en milieu scolaire.

Trois types d'animations sont proposées, du parcours des déchets jusqu'à l'initiation à la prévention des déchets.

Ainsi 1 097 élèves de 39 classes de tout le territoire ont été sensibilisés.

De plus une demande croissante se fait sentir, d'une part, pour sensibiliser le public de jeunes adultes et, d'autre part, les publics spécifiques tels que les mineurs étrangers et les employés des entreprises du territoire.

Trois lettres du tri sont toujours distribuées dans tous les foyers de l'agglomération. Cette communication à destination des usagers a pour but de sensibiliser et d'informer sur les déchets dans sa globalité.



Afin de toucher un maximum de personnes, l'équipe du tri et de la prévention est présente sur le salon des Vins et Gastronomie et le marché de Quimper.

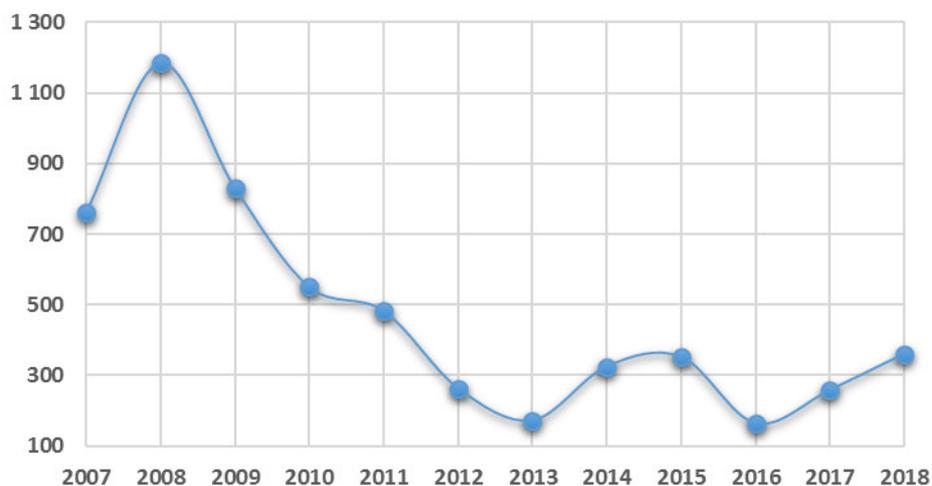
Un suivi régulier est fait sur la qualité du tri.

L'accent a été mis sur les habitats verticaux. Une collaboration a été mise en place avec les syndicats avec une communication ciblée. De plus pour faciliter le geste de tri, des sacs de précollecte ont été distribués, ce qui a permis une nette amélioration de la qualité du tri.

Dans le cadre de la politique de prévention des déchets, QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE poursuit ses actions.

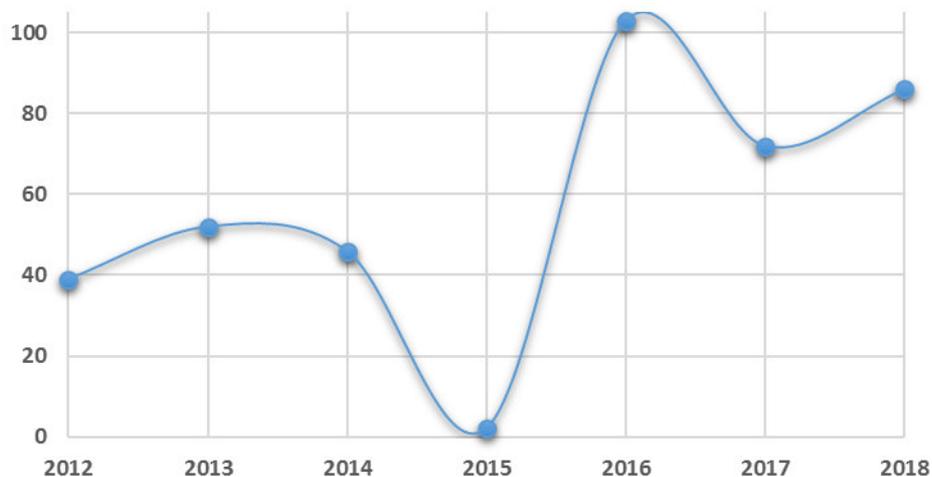
355 composteurs ont été distribués, soit un total de plus de 7 200 habitations équipées par QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE.

Evolution du nombre de composteurs distribués

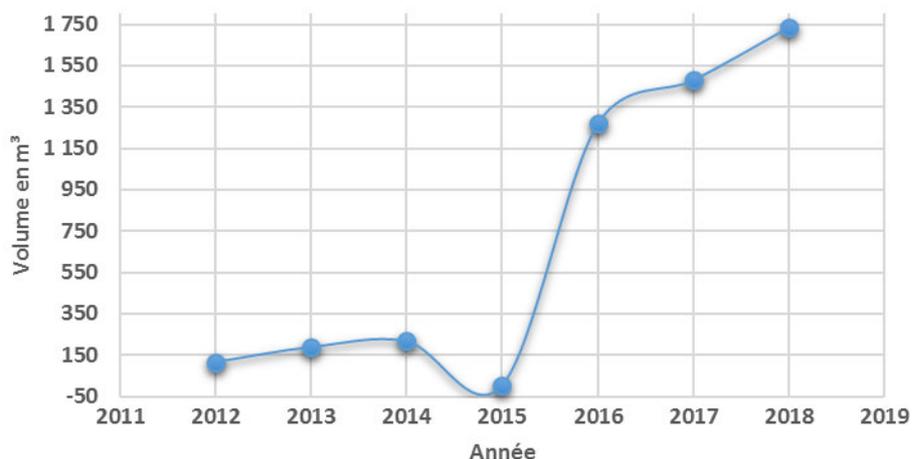


La qualité du broyage de végétaux à domicile est en constante augmentation depuis sa mise en place en 2012. En 2018, c'est plus de 1 700 m³ déposés en moins en déchèterie.

Nombre de broyages effectués



Evolution du nombre de m³ de végétaux broyés

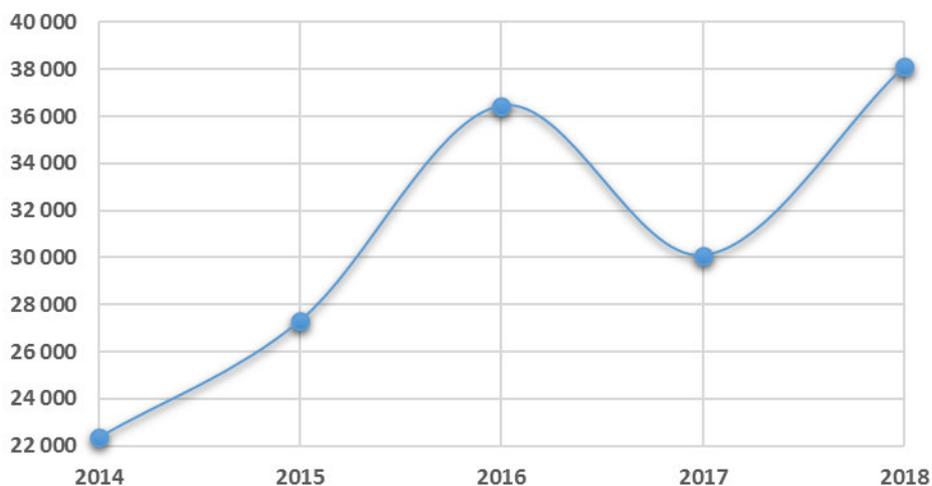


Deux fois par mois, deux associations de recyclage sont présentes sur les déchèteries de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, il s'agit d'EMMAÛS et TREUZKEMM.

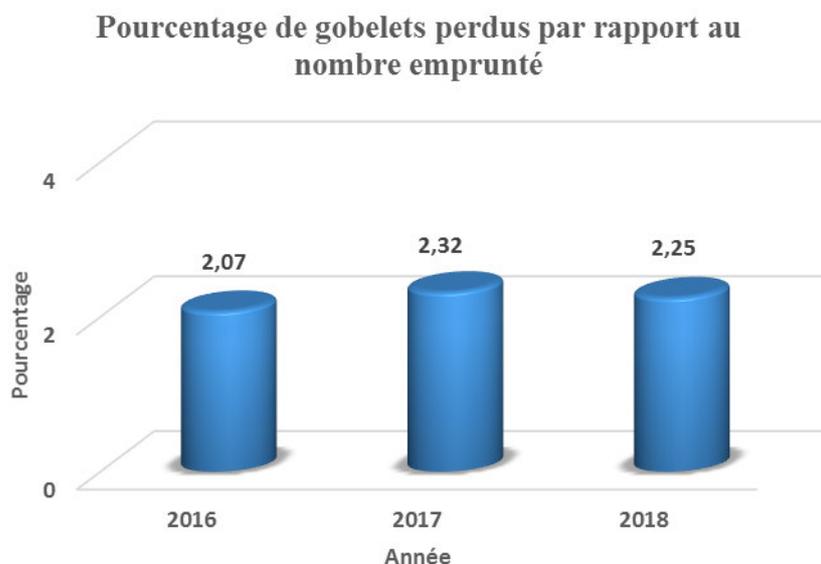
Ces collectes d'objets encore en bon état ont permis de détourner 9,6 tonnes d'objets des déchèteries.

8 000 gobelets réutilisables sont toujours en prêt sur QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, avec une gestion confiée à l'ESAT DE L'ODET. Ce service est aussi en augmentation cette année avec 120 structures qui ont emprunté plus de 38 000 gobelets.

Nombre de gobelets empruntés



Lors des prêts, la perte de gobelets reste faible par rapport au nombre emprunté.



La Semaine européenne de réduction des déchets a eu lieu fin novembre 2018. Elle a été un nouveau succès, même si le nombre de personnes sensibilisées a été moins important qu'en 2017. Cette édition a été une continuité de 2017 sous la forme d'ateliers - une conférence a réuni plus de 120 personnes.

En plus de ces grandes actions, des ateliers de sensibilisation se font régulièrement sur le territoire comme par exemple les ateliers de réparation d'objets roulants (vélo, trottinette, skate...) et la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a assuré la dotation annuelle en sacs jaunes par l'intermédiaire de plusieurs contrats à durée déterminée au cours des mois de juin, juillet et août 2018, en prenant en compte les nouvelles dotations pour faire face aux nouvelles consignes de tri.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par les différentes entreprises en contrat avec QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE.

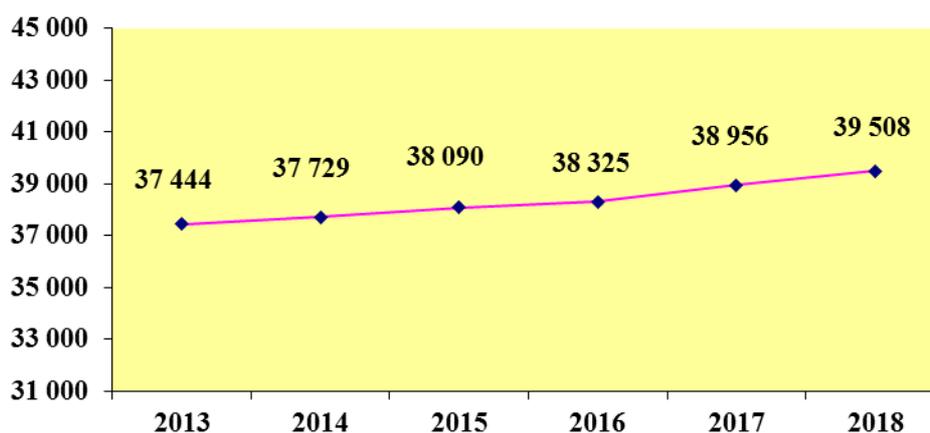
II – DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS A DECHETS MENAGERS

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE gère un parc de plus de 39 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ERGUÉ-GABÉRIC	3 341	3 384	3 482	3 518	3 562	3 593
GUENGAT	686	691	703	710	719	725
LOCRONAN	351	355	359	360	363	368
PAYS GLAZIK	3 650	3 740	3 830	3 923	3 983	4 033
PLOGONNEC	1 003	1 035	1 042	1 052	1 062	1 097
PLOMELIN	1 609	1 624	1 647	1 680	1 710	1 831
PLONÉIS	851	862	903	909	925	959
PLUGUFFAN	1 506	1 527	1 541	1 590	1 618	1 625
QUÉMÉNÉVEN					237	241
QUIMPER	24 447	24 511	24 583	24 583	24 777	25 036
TOTAL	37 444	37 729	38 090	38 325	38 956	39 508



L'augmentation du parc est de 2,3 % entre 2017 et 2018.

L'augmentation du parc de bacs n'est pas en lien avec la distribution des 2 400 bacs dans le cadre du passage en C₁ car les bacs distribués ont remplacé les bacs en place qui ont été retirés.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, aussi bien sur l'ex QUIMPER COMMUNAUTE que sur l'ex territoire du PAYS GLAZIK. Sur l'année 2018, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	2 414	336	258
Changement de volumes ou retraits de bacs	1 448	42	2
Remplacement de bacs détruits	129	42	0
Remplacement de bacs volés ou disparus	149	50	10
Remplacement de bacs brûlés	21	16	11
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	324		
Réparations	176		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité, avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 – MATERIEL POUR LA COLLECTE SELECTIVE

a) – État du parc au 31/12/2018

	Conteneur jaune
ERGUE-GABERIC	180
GUENGAT	42
LOCRONAN	46
PLOGONNEC	85
PLOMELIN	116
PLONEIS	60
PLUGUFFAN	90
QUEMENEVEN	120
QUIMPER	1 583
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	2 322
<i>Progression par rapport à 2017</i>	<i>+ 9,58 %</i>

Le travail de sensibilisation au tri engagé par les ambassadeurs du développement durable auprès des ménages vivant en immeuble a entraîné une demande forte de bacs de tri supplémentaires.

b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2018, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

- ERGUE-GABERIC 3 232 foyers
- GUENGAT 722 foyers
- LOCRONAN 230 foyers
- PLOGONNEC 1 316 foyers
- PLOMELIN 1 653 foyers
- PLONEIS 927 foyers
- PLUGUFFAN 1 650 foyers
- QUIMPER 17 663 foyers
- **Soit un total de 27 393 foyers**

Aujourd'hui, uniquement les habitants de l'ex territoire de QUIMPER COMMUNAUTE sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	ERGUE-GABERIC	GUENGAT	LOCRONAN	PAYS GLAZIK	PLOGONNEC	PLOMELIN	PLONEIS	PLUGUFFAN	QUEMENEVEN	QUIMPER	TOTAL
Colonnes à verre aériennes et enterrées	15	7	6	65	5	13	6	12	6	136	271
Colonnes multimatériaux aériennes et enterrées	8	5	3	73	6	6	2	7	0	78	188
Colonnes ordures ménagères enterrées										8	8

2.3 – FREQUENCE DES COLLECTES

2.31 – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Bien que la grande majorité des secteurs soit collectée en C₁ depuis le 19 février 2018, il reste des secteurs avec des fréquences différentes :

- PAYS GLAZIK C₁ pour les ménages
C₁ OU C₂ pour les professionnels selon les besoins
- QUIMPER C₆ en hyper centre
C₂ sur Kermoysan, certains collectifs et certaines rues pénétrantes vers le centre-ville

2.32 – COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective s'effectue en porte à porte simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées sur l'ex territoire de QUIMPER COMMUNAUTE et QUEMENEVEN. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le multimatériaux.

2.33 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble du territoire de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 – LES DECHETERIES

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE dispose de six déchèteries.

Les déchèteries de l'ex territoire de QUIMPER COMMUNAUTE sont ouvertes les jours fériés, excepté les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures. La déchèterie de LUMUNOC'H à BRIEC est fermée tous les jours fériés.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flaconnages plastiques, verre, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), mobilier.

Depuis 2013, dans les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC, un caisson réservé à la collecte du plâtre est mis en place.

Depuis 2014, dans le cadre du contrat avec l'éco-organisme ÉCO-MOBILIER, des caissons sont mis progressivement en place dans les déchèteries du territoire pour une collecte spécifique des mobiliers. Le premier a été mis en place sur QUIMPER EST en 2014 et depuis d'autres déchèteries ont été dotées :

- 2016 : déchèteries de QUIMPER NORD et BRIEC ;
- 2017 : déchèteries de KERBENHIR à PLUGUFFAN et de QUILLIHUEC à ERGUE-GABERIC.

La mise en place du dispositif de collecte des déchets ménagers spéciaux avec l'éco-organisme ÉCODDS est également développée depuis 2016 avec les déchèteries de QUIMPER EST, QUIMPER NORD, QUILLIHUEC, et KERBENHIR.

Les artisans et commerçants peuvent accéder à l'ensemble des déchèteries de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes, excepté à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

En 2018, la fréquentation des déchèteries est d'environ 400 000 entrées.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER à PLUGUFFAN. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 19 H 00
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 00
Déchèterie de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec Déchèterie de QUILLIHUEC (ERGUÉ-GABÉRIC)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 00
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERDREIN (GUENGAT)	Horaires d'été et d'hiver		
	Du lundi au vendredi		14 H 00 / 18 H 00
	Le samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 00
Déchèterie de KERBENHIR (PLUGUFFAN)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H 00	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 00
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de LUMUNOC'H (BRIEC)	Horaires		
	Lundi	9 H 00 / 12 H 00	14 H 00 / 18 H 00
	Du mardi au vendredi		14 H 00 / 18 H 00
	Samedi	9 H 30 / 12 H 00	13 H 30 / 18 H 00
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (PLUGUFFAN) (collecte amiante)	Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois 9 H 00 / 12 H 30		

D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES DE KERHOALER

➤ du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

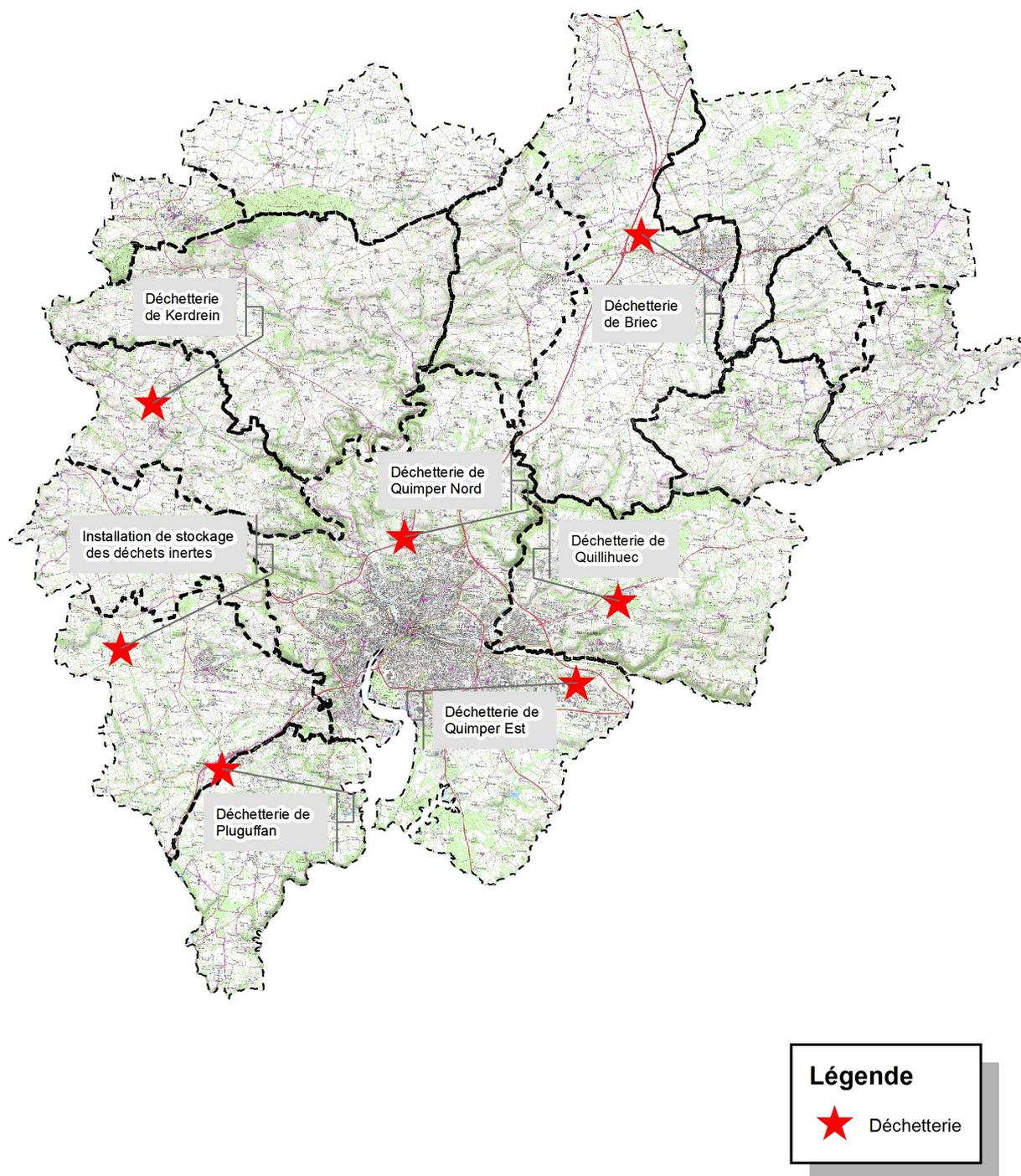
Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE et des communes qui la composent.

En 2018, le centre a reçu 11 999 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de 14,48 %, soit en légère diminution par rapport à 2017 où ils représentaient 18,06 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchèteries de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.

Tous les habitants de la nouvelle communauté d'agglomération QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE ont accès à ce site pour y déposer l'amiante selon les modalités de collecte définies (1^{er} samedi de chaque mois).

Déchetteries de Quimper Bretagne Occidentale



III – TONNAGES ET COLLECTES

3.1 – COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (en tonnes)

	2017	2018	% d'évolution	Ratio ¹
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	23 159,55	22 290,79	- 3,75 %	212,71

Le tonnage collecté en 2018 poursuit sa baisse de manière significative avec - 3,75 % par rapport à 2017.

Cette baisse peut en partie s'expliquer par le passage en C₁ qui a eu pour conséquence la rupture de contrat de redevance spéciale de certains producteurs comme les EPHAD qui se sont orientés vers des collectes privées.

L'évolution des tonnages commune par commune est donnée en annexe 1. La comparaison 2017/2018 est faussée du fait que l'ensemble des tournées a été mise à plat sans nécessairement conserver les limites communales, dans le but d'optimiser le remplissage des bennes.

À titre d'exemple, le secteur du ROUILLEN à ERGUE-GABERIC est maintenant collecté les mardis avec les secteurs de KERVEGUEN et CUZON à QUIMPER. Cette tournée est entièrement affectée à QUIMPER, aucune ventilation n'étant possible.

3.2 – COLLECTES SELECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

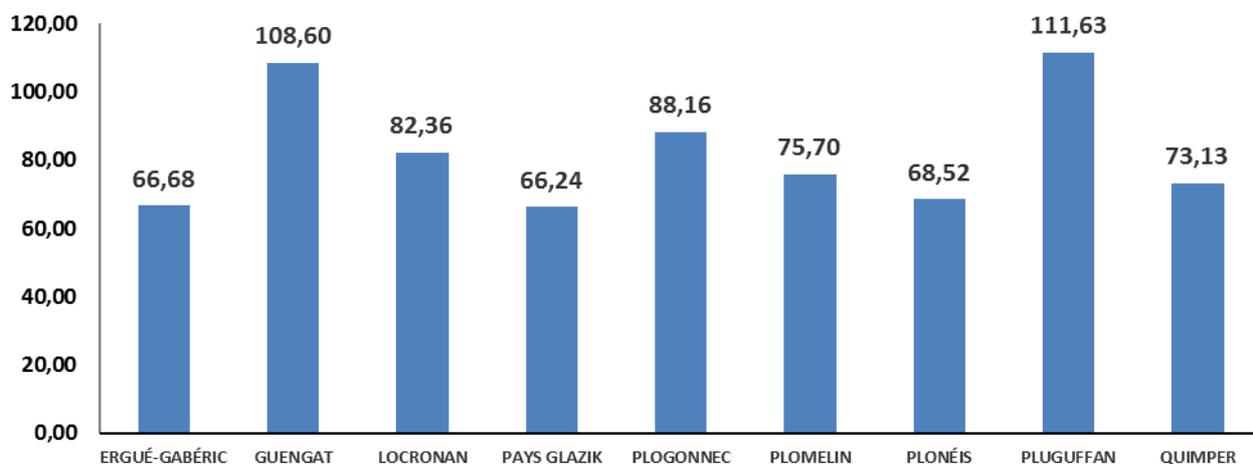
3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUÉ-GABÉRIC	232,87	207,224	56,045	43,009	5,903	10,426	1,523	557,00
GUENGAT	102,05	54,261	22,513	11,262	2,371	2,730	0,612	195,80
LOCRONAN/QUÉMÉNÈVEN	80,68	56,457	12,226	11,717	1,288	2,841	0,332	165,54
PAYS GLAZIK	442,79	0	292,300	0	30,790	0	7,940	773,82
PLOGONNEC	118,58	106,889	27,081	22,185	2,852	5,378	0,736	283,70
PLOMELIN	141,37	137,198	13,844	28,475	1,458	6,903	0,376	329,62
PLONÉIS	70,11	72,612	5,070	15,071	0,534	3,653	0,138	167,18
PLUGUFFAN	262,02	120,639	47,864	25,038	5,041	6,070	1,301	467,97
QUIMPER	2 093,46	1 731,169	538,451	359,299	56,711	87,103	14,635	4 880,83
TOTAL	3 543,92	2 486,45	1 015,39	516,06	106,95	125,10	27,59	7 821,47

¹ En kg/an/habitant - Populations municipales totales 2016 (source INSEE)

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque territoire. Des différences notables sont constatées entre les territoires qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les ratios par matériaux et par territoires.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
ERGUÉ-GABÉRIC	27,88	31,518	5,86	1,43
GUENGAT	56,60	42,581	7,56	1,85
LOCRONAN	40,14	34,171	6,47	1,58
PAYS GLAZIK	37,90	25,021	2,64	0,68
PLOGONNEC	36,85	41,631	7,78	1,90
PLOMELIN	32,47	34,690	6,87	1,67
PLONÉIS	28,73	31,837	6,40	1,55
PLUGUFFAN	62,50	40,196	7,18	1,76
QUIMPER	31,37	34,005	6,23	1,52
MOYENNE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	33,82	33,416	5,94	1,46

3.23 – ÉVOLUTION

La collecte sélective progresse de 2,65 % par rapport à 2017, cette fois ce ne sont pas les plastiques et les papiers/cartons mais le verre qui progresse. Le tonnage augmente de 180 tonnes, soit 5,4 % supplémentaires.

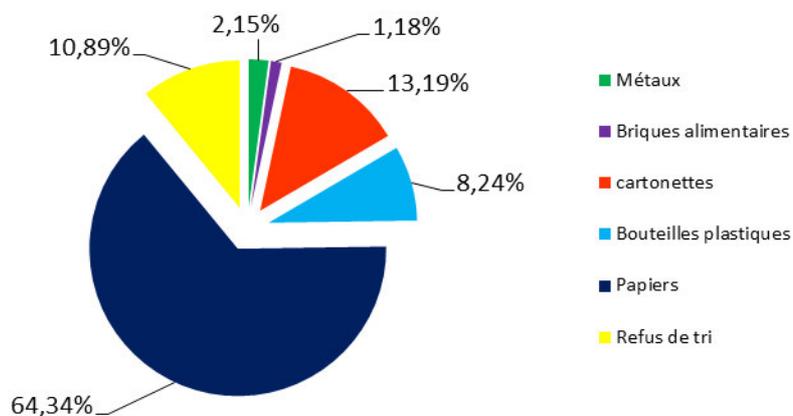
L'installation de colonnes à verre supplémentaires est à mettre en lien avec ce bon résultat.

Les autres flux restent stables avec toutefois une progression de 1,8 % des métaux.

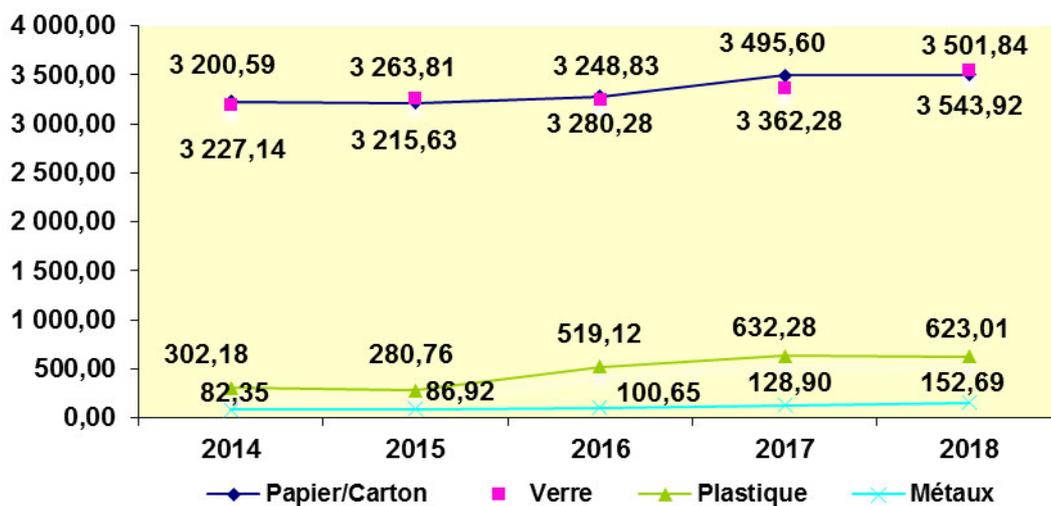
Le taux de refus diminue encore cette année avec 12,10 % contre 14,70 % en 2017.

Le travail de communication sur les consignes de tri semble porter ses fruits mais il est à poursuivre particulièrement sur l'habitat vertical.

Composition du sac jaune



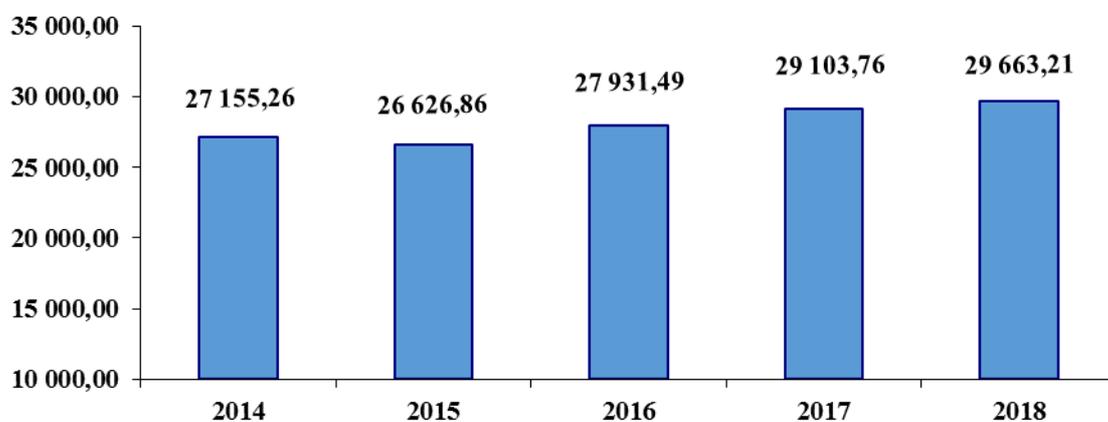
Évolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2014-2018



3.24 – LES DECHETERIES

Apports 2017	Papier/ Carton	Ferraille	Verre	Plâtre	Mobilier	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
BRIEC	85,56	191,12			179,26	423,68	407,70	2 882,40	925,58	508,66	5 603,96
ERGUE-GABERIC	84,12	137,36		36,22	117,64	237,58	264,76	1 598,10	795,43	319,18	3 590,39
GUENGAT	32,88	84,96				570,22		640,34	367,21		1 695,61
PLUGUFFAN	150,13	245,92		61,32	331,41	582,52	415,36	2 196,78	889,93	463,69	5 337,06
QUIMPER EST	282,52	339,48	248,40	134,92	515,38	1 058,23	723,90	1 500,55	1 279,98	850,61	6 933,97
QUIMPER NORD	183,58	265,08			392,58	810,00	506,78	2 280,86	1 495,10	685,88	6 619,86
TOTAL	818,79	1 263,92	248,40	232,46	1 536,27	3 682,23	2 318,50	11 099,03	5 753,23	2 828,02	29 780,85

Évolution des déchèteries de QUIMPERBRETAGNE OCCIDENTALE 2014-2018



• Les tonnages

Le tonnage collecté sur les déchèteries en 2018 continue d'augmenter comme en 2017 avec une progression de 677 tonnes, soit 2,32 % par rapport à l'année passée.

La collecte du mobilier progresse de manière spectaculaire (+ 476 tonnes). Ce résultat s'explique par l'installation d'une benne pour le mobilier sur la déchèterie de PLUGUFFAN au second semestre 2017 mais aussi par la vigilance accrue des agents de déchèterie sur ce flux.

Les végétaux restent le gros poste d'apport sur les déchèteries en représentant plus d'1/3 du tonnage total. Les déchèteries de QUIMPER NORD, de PLUGUFFAN et de BRIEC sont particulièrement sollicitées sur ce flux.

Comme en 2017, le tonnage des gravats connaît une baisse de l'ordre de 13 % mais représente tout de même 20 % des entrées.

Les encombrants et les incinérables restent relativement stables.

• Les REP (Responsabilité Élargie du Producteur)

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Depuis 2010, la collectivité dispose d'une convention avec les éco-organismes OCAD3E et ECO-SYSTEMES, agréés par les pouvoirs publics pour la collecte des déchets électriques et électroniques.

Ces déchets sont collectés en haut de quai et stockés dans des locaux.

En 2018, 873 tonnes ont été collectées sur les déchèteries, portant la performance de la collectivité à 8,8 kg/an/habitant. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale qui est de 7 kg/an/habitant en milieu semi-urbain.

- Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)

La collectivité dispose d'une convention signée en 2014 avec l'éco-organisme ECO-MOBILIER agréé par l'État pour la collecte des déchets d'ameublement.

Toutes les déchèteries disposent maintenant de bennes recevant le mobilier sauf la déchèterie de GUENGAT en raison d'un quai trop restreint.

- Déchets diffus des ménages (DDS)

Il s'agit des déchets dangereux des ménages qui sont couverts par la REP DDS au travers d'une convention établie entre la collectivité et ECODDS, éco-organisme agréé par l'État.

Cependant, la REP ne couvre pas l'intégralité des déchets dangereux produits par les particuliers. Aussi, la collectivité dispose en parallèle de la collecte ECODDS, d'un contrat de collecte des déchets dangereux avec un prestataire.

En 2018, 57,270 tonnes ont été collectées au titre de la REP et 85,80 tonnes dans le cadre du contrat de collecte de la fraction hors REP.

- Les textiles

En 2016, la collectivité a conventionné avec ECOTLC pour la collecte des textiles en bornes installées en déchèterie et sur l'espace public.

431 tonnes de textiles ont été collectées en 2018, grâce au 82 bornes existantes.

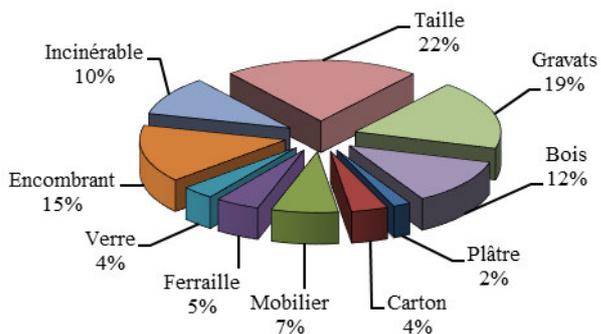
• La fréquentation des déchèteries

L'année 2018 connaît encore une hausse des fréquentations avec 393 016 entrées d'usagers contre 378 996 en 2017.

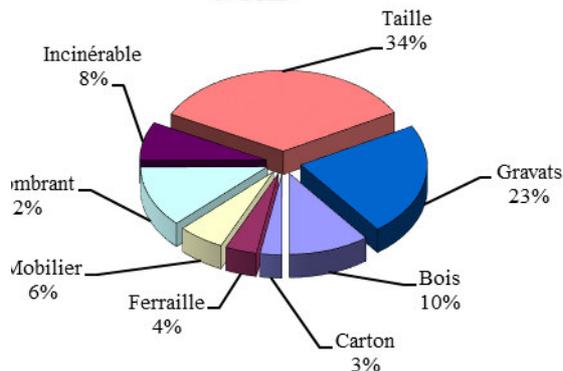
	Entrées
BRIEC	NC
ERGUE-GABERIC	74 689
GUENGAT	24 669
PLUGUFFAN	108 025
QUIMPER EST	100 567
QUIMPER NORD	85 066

La déchèterie de PLUGUFFAN enregistre le nombre le plus élevé d'entrées. Son ouverture les dimanches matins d'avril à fin octobre n'explique pas complètement ce fait puisque sur les ouvertures du dimanche matin, 4 240 entrées sont comptabilisées. Le succès de la déchèterie de PLUGUFFAN vient également de sa facilité d'accès pour les quartiers Ouest et Sud de QUIMPER.

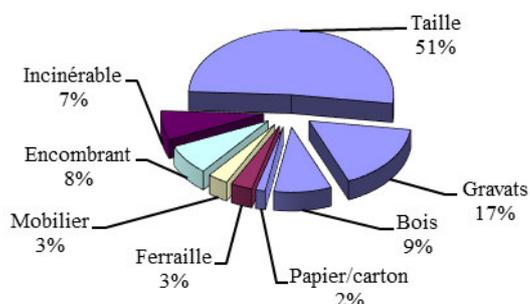
Apports à la déchèterie de QUIMPER EST



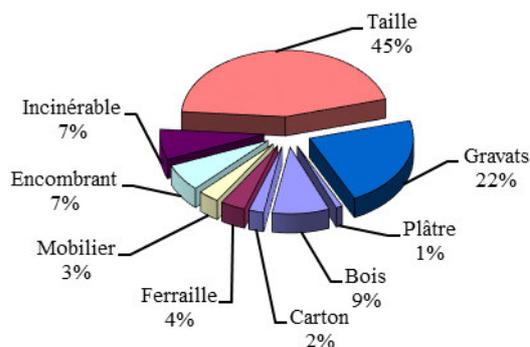
Apports à la déchèterie de QUIMPER NORD



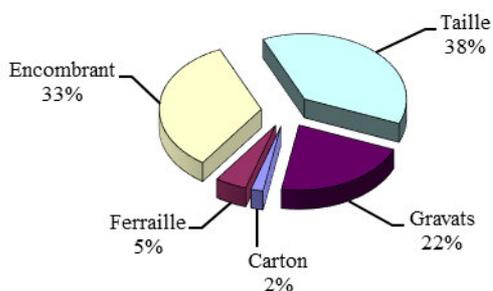
Apports à la déchèterie de LUMUNOC'H BRIEC



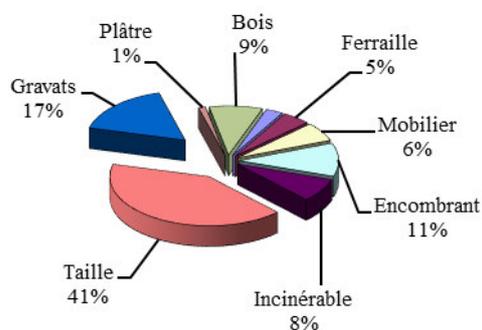
Apports à la déchèterie de QUILLIHUEC ERGUÉ-GABÉRIC



Apports à la déchèterie de Kerdreïn Guengat



Apports à la déchèterie de Kerbenhir Pluguffan



3.25 – COLLECTE DU CARTON

Le tonnage de carton collecté en centre-ville de QUIMPER est en légère baisse avec 157,40 tonnes collectées en 2018.

IV – TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 – TRAITEMENT

Pour le traitement de ses déchets ménagers, QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries est traité dans cette unité de valorisation énergétique des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries de l'ex territoire de QUIMPER COMMUNAUTE, avec la société SITA qui traite les déchets encombrants sur son centre de GUELTAS dans le MORBIHAN. Pour la déchèterie de BRIEC, les encombrants sont traités sur le centre d'enfouissement de SECHE dans la MAYENNE.

4.2 – VALORISATION MATIERE

- Valorisation matière pour les six matériaux de CITEO réalisés par le SIDÉPAQ pour le compte de ses adhérents et QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE - nouveau contrat en 2018
 - Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
 - Acier - Alu GUYOT ENVIRONNEMENT à QUIMPER (29)
 - Emballages plastiques VALORPLAST à PUTEAUX (92)
 - Papiers STORA ENSO à NEUILLY SUR SEINE (92)
 - Cartons EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Autres valorisations
 - Ferrailles QUIMPER RECUPERATION à QUIMPER (29)
LE GALL à BRIEC (29)
 - Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)
SEDE avec unité de compostage à PLEYBEN (29)

Ceci a permis, sur l'année 2018, de valoriser plus de 27 023 tonnes de déchets sur les 61 281 tonnes produites sur QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE, **soit un taux de valorisation matière de 44,10 %, en augmentation par rapport à 2017 où le taux était de 41,50 %**. Cette hausse est principalement due à la hausse des tonnages en collecte sélective depuis les nouvelles consignes de tri.

4.3 – VALORISATION ENERGETIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Depuis 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année. L'UVED est classée à une performance énergétique > 65 %, ce qui permet à ses membres de bénéficier d'une TGAP à taux réduit.

En 2018, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a été de 24 619 tonnes. Ces apports ont permis de produire environ 28 800 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 5 300 foyers.

V – INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITES D'EXPLOITATION

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE a délégué le traitement des déchets au SIDEPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités sur l'ex territoire de QUIMPER COMMUNAUTE et la commune de QUEMENEVEN : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE est la société GRANDJOUAN ONYX.

Sur l'ex territoire du PAYS GLAZIK, la collecte des déchets ménagers et la gestion de la déchèterie (gardiennage, accueil) est assurée par du personnel communautaire. Le reste des prestations (collecte sélective, tri, traitement, enlèvement des caissons de déchèteries) s'effectue dans le cadre de marchés publics.

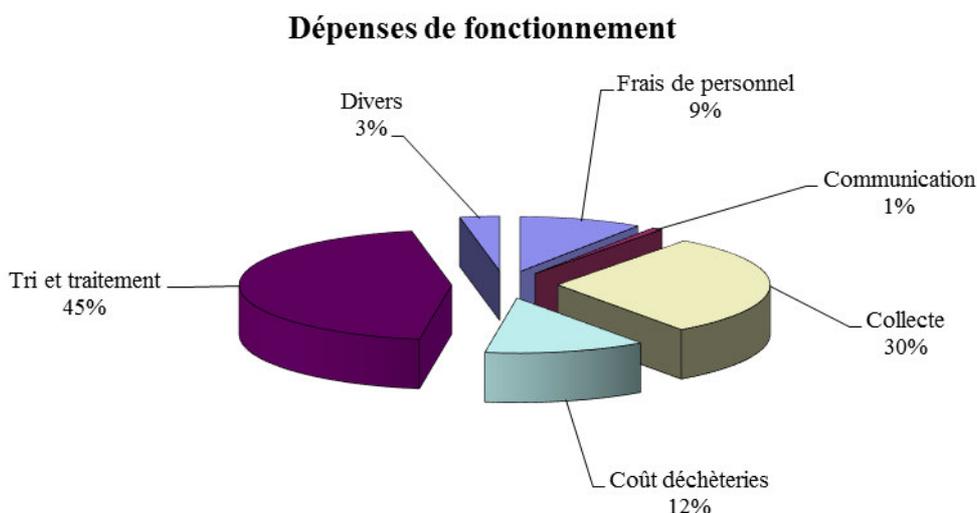
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

5.2 – ÉLEMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

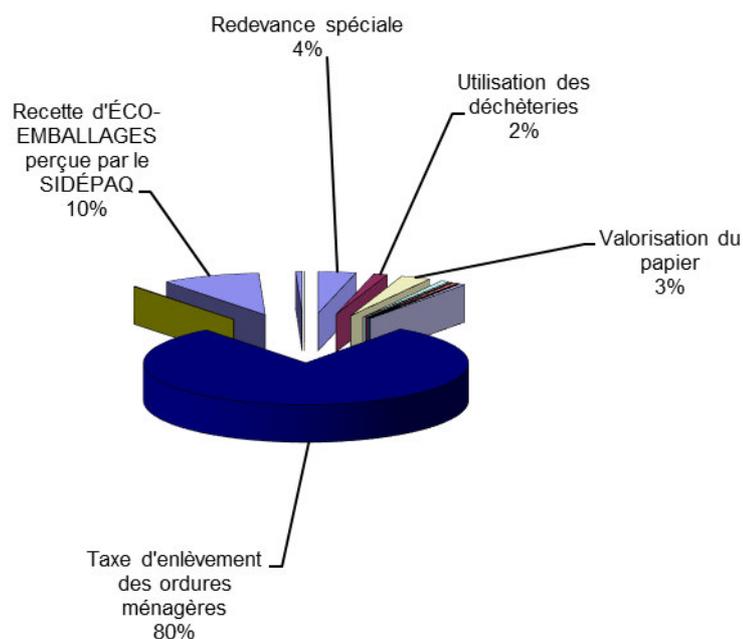
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▶ Ordures ménagères et collecte sélective	2 645 037,58 € TTC
▶ Colonnes d'apport volontaires	228 144,36 € TTC
▶ Cartons en centre-ville de QUIMPER et LOCRONAN	8 392,24 € TTC
▶ Encombrants	4 259,01 € TTC
▶ Lavage des conteneurs	70 975,30 € TTC
▶ Fourniture de sacs de collecte sélective	108 487,58 € TTC
▶ Fourniture de composteurs	9 045,00 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▶ Exploitation CET de classe III	113 358,74 € TTC
▶ Exploitation des déchèteries	1 007 535,17 € TTC
▶ Enlèvement des bennes de déchèterie (BRIEC)	137 719,47 € TTC
Tri et traitement	
▶ Broyage des déchets végétaux	339 093,89 € TTC
▶ Recyclage des papiers, cartons, archives	29 579,48 € TTC
▶ Produits issus de la collecte sélective	938 012,10 € TTC
▶ Plâtres et amiantes issus des déchèteries	39 428,72 € TTC
▶ Valorisation du bois issu des déchèteries	154 827,63 € TTC
▶ Enfouissement en centre de classe II	314 407,08 € TTC
▶ Enlèvement et traitement des DMS	65 530,45 € TTC
▶ Traitement des OM à l'UIOM de BRIEC	2 691 696,57 € TTC
Communication	83 760,41 € TTC
Frais de personnel	961 241,00 € TTC
Divers	
▶ Locations, broyage des déchets verts chez les particuliers, gobelets et autres frais	251 885,00 € TTC
▶ Carburants, entretien maintenances des véhicules, électricité et autres frais - BRIEC	57 777,06 € TTC
TOTAL	10 260 193,84 € TTC



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	478 939,48 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	161 030,82 € TTC
▸ Valorisation des papiers, cartons	353 579,29 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	100 237,32 € TTC
▸ Récupération des batteries au plomb	6 176,80 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	57 629,83 € TTC
▸ Soutien Éco-Mobilier	58 035,12 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	9 546 090,00 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs, broyage de déchets verts chez les particuliers, gobelets réutilisables	14 983,98 € TTC
▸ Recette d'ÉCO-EMBALLAGES perçue par le SIDEPAQ	1 175 093,38 € TTC
▸ Location du centre de transfert par VEOLIA	74 263,00 € TTC
▸ Divers	1 567,43 € TTC
TOTAL	12 027 626,45 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
▸ Études géotechniques et mesures acoustiques	1 154,05 € TTC
▸ Achats de conteneurs et colonnes	259 934,72 € TTC
▸ Travaux de conteneurs enterrés	13 334,36 € TTC
▸ Travaux divers déchèterie de QUIMPER EST	36 731,40 € TTC
▸ Travaux déchèteries de GUENGAT et PLUGUFFAN	7 407,00 € TTC
▸ Travaux réseaux de lixiviats à Kerjéquel (MO)	169 709,32 € TTC
▸ Travaux déchèterie de BRIEC	5 862,00 € TTC
▸ Achat d'un Véhicule	19 094,72 € TTC
TOTAL	513 227,57 € TTC

VI – PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2018

PRODUCTION	
➤ ORDURES MENAGERES	22 290,79
➤ VERRE	3 295,52
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 561,13
➤ PLASTIQUE	623,00
➤ METAUX	152,70
➤ ENCOMBRANTS	91,48
➤ DECHETERIE DE BRIEC	5 603,96
➤ DECHETERIE D'ERGUE-GABERIC	3 590,39
➤ DECHETERIE DE GUENGAT	1 695,61
➤ DECHETERIE DE PLUGUFFAN	5 337,06
➤ DECHETERIE DE QUIMPER EST	6 933,97
➤ DECHETERIE DE QUIMPER NORD	6 619,86
➤ DECHETS MENAGERS SPECIAUX	181,59
➤ DEEE	873,03
➤ TEXTILES	431,07
TOTAL	61 281,17

VALORISATION : 27 022,74 TONNES – SOIT 44,10 %

	COLLECTES SELECTIVES	DECHETERIE DE BRIEC	DECHETERIE D'ERGUE- GABERIC	DECHETERIE DE GUENGAT	DECHETERIE DE PLUGUFFAN	DECHETERIE DE QUIMPER EST	DECHETERIE DE QUIMPER NORD
➤ VERRE	3 295,521					248,400	
➤ PAPIERS	3 561,133						
➤ CARTONS		85,56	84,120	32,88	150,13	282,52	183,58
➤ PLASTIQUE	623,004						
➤ METAUX COLLECTE SELECTIVE	152,697						
➤ BOIS		508,66	319,180		463,69	850,61	685,88
➤ DECHETS VERTS		2 882,40	1 598,100	640,340	2 196,780	1 500,550	2 280,860
➤ ACIER INCINERE	214,830						
➤ ALUMINIUM INCINERE	14,610						
➤ FERRAILLES		191,12	137,360	84,96	245,92	339,48	265,080
➤ APPAREILS MENAGERS							
➤ ÉCODDS		5,15	5,150		14,66	17,659	19,800
➤ DEEE		104,615	81,942	50,981	151,445	257,208	226,839
➤ TEXTILES	431,069						
➤ ÉCO- MOBILIER		179,26	117,640		331,410	515,380	392,580
TOTAL	8 292,864	3 956,765	2 343,492	809,161	3 554,036	4 011,807	4 054,619

Annexe n° 1 : Évolution des tonnages par commune

	2017	2018	% d'évolution	Ratio
ERGUÉ-GABERIC	1 658,34	1 256,82	-24,21%	150,46
GUENGAT	317,38	318,42	0,33%	176,61
LOCRONAN/QUÉMÉNÉVEN	433,54	384,05	-11,41%	191,07
PAYS GLAZIK	2 475,40	2 460,60	-0,60%	210,63
PLOGONNEC	609,66	607,72	-0,32%	188,85
PLOMELIN	1 002,58	778,02	-22,40%	178,69
PLONÉIS	420,66	394,00	-6,34%	161,48
PLUGUFFAN	734,23	702,10	-4,38%	167,49
QUIMPER	15 507,76	15 389,06	-0,77%	230,57
TOTAL QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	23 159,55	22 290,79	-3,75%	212,71
SIDÉPAQ	36 897,69	36 278,50	-1,68%	222,00